

Un gouvernement jusqu'au-boutiste !

Depuis le 5 décembre, un mouvement de contestation majoritaire et inédit, sans trêve et sans essoufflement, s'est installé dans le pays.

Cela va devenir le plus long conflit social français interprofessionnel de l'histoire.

L'objet :

La réforme de retraite universelle par points portée par le gouvernement, le MEDEF et leurs soutiens politiques.

Le mouvement de rejet du projet de retraite par points n'est pas porté à bout de bras par les seuls salariés de la SNCF, de la RATP et de l'Énergie, comme nombre d'éditorialistes et politiques s'évertuent à le faire croire. Le mouvement est beaucoup plus large, il est rejoint par d'autres secteurs tels l'Éducation Nationale, la Santé, la Chimie, les Ports et Docks, les Pompiers, les Avocats, l'Opéra, les Musées, Radio France, les douaniers, la Comédie Française, la Police scientifique, les convoyeurs de fonds, la Banque de France, les entreprises d'incinération de déchets ... et des centaines d'entreprises du secteur privé.

Malgré la contestation grandissante, avec 61% des français soutenant la mobilisation et 71% souhaitant le retrait de ce projet de réforme



néfaste, le projet de réforme des retraites a été présenté en Conseil des Ministres le 24 janvier. Le Conseil d'Etat, motivant des projections financières « lacunaires », des « différences de traitement » injustifiées, un recours exagéré aux ordonnances, des promesses contraires à la Constitution..., a torpillé ce projet.

Depuis, on connaît enfin le projet écrit mis sur table, et nous ne nous sommes pas trompés ; les choix libéraux qui sont faits ne peuvent apporter que de la misère.

Ce projet de retraite par points mettant fin aux régimes spéciaux existants, dont celui des agents de la fonction publique, est un recul social de grande ampleur. Il est encadré par deux lois :

- une ordinaire avec 64 articles comportant des trous qui seront complétés au fil du temps par 29 ordonnances ; soit tout simplement la signature d'un chèque en blanc.
- une deuxième loi organique, relative à l'encadrement financier de la réforme, c'est-à-dire l'équilibre financier, qui acte l'étatisation du système de retraite par points, une règle d'or imposant l'équilibre financier.

Ce projet acte la création d'une caisse unique, la Caisse Nationale de Retraite Universelle (CNRU) gérée directement par l'Etat, comme le système anglo saxo obligeant le report sans fin de l'âge de départ et la liquidation de pensions de misère, incitant à la capitalisation pour ceux qui en auront les moyens.

Ce projet signe la mort des CNAV et CARSAT, c'est tout un pan de la sécurité sociale, par sa branche vieillesse, qui disparaît et in fine la mort de la Sécurité sociale.

Ne les laissons pas faire, le patronat et la finance convoitent depuis de nombreuses années les 312 milliards de cotisations sociales qui financent nos pensions et retraites.

De l'argent, il y en a pour financer nos retraites, sans détruire notre système solidaire par répartition, il suffit de stopper les exonérations

de cotisations sociales jusqu'à 1,6 Smic, qui sont du vol manifeste de nos salaires, le Crédit Impôt Recherche, le CICE., tous ces cadeaux qui privent la Sécurité sociale de recettes pour le financement de nos retraites.

D'ailleurs, ces grands groupes capitalistes du CAC 40, copains de la Macronie, affiliés au MEDEF, ont explosé tous les compteurs pour 2019 (+ 28 %).

Quant à François Asselin, patron de la CPME, il a proposé dans Les Échos du mercredi 29 janvier 2020, de stocker des congés et heures supplémentaires pour "amortir le choc" de la mesure d'âge, indispensable. Il propose que les actifs puissent s'ouvrir un « compte d'épargne bonus » au sein de la future Caisse nationale de retraite universelle, pour y stocker leurs RTT, heures supplémentaires ou congés payés non consommés. Nous y voilà !! Et ceci ouvertement, ils ne renoncent jamais, ils veulent tout nous supprimer, tous nos conquies gagner par la douleur.

Nous devons mettre toutes nos forces militantes au service de la bataille contre ce projet de réforme scélérate et exiger une amélioration d'un système solidaire par répartition pour des droits nouveaux financés par nos cotisations sociales. Pour une retraite calculée sur les 10 meilleures années, avec un départ à 60 ans et 37.5 annuités de cotisations.

Ensemble



le 6 février 2020

Châteauroux : 10 h place de la République
Issoudun : 15 h Rond-point face à Leclerc